

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 29 janvier 2016
CO 011 DE

Page 1/1

Nombre de
Conseillers

En exercice : 50

Présents : 50

Votants : 42

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT, Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), André VIONNET, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Michel FEVRE, Jean-Baptiste MERILLOT (arrivée 21h45), Jacques GRANGEREAU (jusqu'à 21h45), Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ, Paul AUBERT, Marie-Line LANG, Christine GRILLOT, Armande REYNAUD, Hervé CORON, Sébastien JACQUES, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Olivier FOURNIER, Laurent MENETRIER, Jean BOYER.

Ont donné pouvoir : Danièle CARDON donne pouvoir à Catherine CATHENOZ.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Daniel DURET, Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Jacques GRANGEREAU (à partir de 21h45), Eric PICHEGRU, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO, Marie-Christine CHANOIS.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Bénédicte LAMY, Frédéric LAMBERT, Gérard BOUDIER, Bruno ROBERT, Anne CHARLET, Jacques GUILLOT, Agnès MILLOUX, Michel BONTEMPS, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Etaient absents : Roger CHAUVIN, Marie-Madeleine SOUDAGNE.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie BAILLY.

Convocation faite le : 20 janvier 2016

Objet : Mise à disposition de personnel au SIVOS du Val d'Orain.

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-François GAILLARD, Président ;

VU la note de synthèse n°7/29.01.2016, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT, relative à la mise à disposition de 3 agents du SIVOS du Val d'Orain au site péri-scolaire ALSH de Colonne ;

VU la demande du SIVOS du Val d'Orain ;

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales, en séance du 22 janvier 2016 ;

VU le projet de convention à intervenir entre les 2 collectivités pour mise à disposition de 3 agents ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1 / DONNE son accord au régime de mise à disposition de 3 agents du SIVOS du Val d'Orain à la Communauté de Communes du Comté de Grimont Poligny pour le bon fonctionnement de l'ALSH de Colonne ;

2 / DIT que les 3 agents concernés par la mise à disposition sont Madame Françoise AUBERT pour 5,75/35^{ème}, Madame Anne-Claire FAGOT pour 7,6/35^{ème} et Madame Nathalie FOURNIER pour 0,25/35^{ème} ;

3 / AUTORISE le Président à signer toutes pièces afférentes.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus

Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Jean François GAILLARD

